La science au Parlement

Des récriminations de Pasteur auprès du ministre de l’Instruction publique Victor Duruy en 1867, déplorant la misère des laboratoires nationaux et l’insuffisance des ressources matérielles des expérimentateurs, jusqu’aux invocations répétées de Barrès dans *L’Écho de Paris* en 1919 condamnant « la grande pitié des laboratoires de France », le thème du manque de moyens accordés à la science et du déclin national qui pouvait s’ensuivre – surtout quand la comparaison était faite avec l’Allemagne – a été une antienne et un ressort rhétorique très partagé du discours savant. L’ouvrage de Michel Pinault restitue de l’historicité à ces discours qui pourraient sembler invariants et intemporels (et ne pourrait-on pas en trouver, actuellement encore, des échos apparemment bien similaires ?) en s’intéressant à leur expression dans le débat public du Parlement de la Troisième République. Leur diffusion ne signifiait pas pour autant qu’une mobilisation politique aurait lieu. Comment a été, lentement et difficilement, élaborée une politique cohérente des recherches scientifiques en France, entre deux moments qu’il est d’usage de retenir comme inauguraux, la création de l’École pratique des hautes études en 1868 et celle du CNRS en 1939 ?

S’inscrivant dans ce large cadre de réflexion, le propos est ici, de fait, plus limité. Il prend pour fil conducteur le rôle qu’a joué le député puis sénateur de la Loire, Jean-Honoré Audiffred, bien oublié depuis, principal auteur, de 1896 jusqu’à sa mort en 1917, de quatre propositions de loi relatives à l’organisation et au financement de l’activité des sciences, et que Michel Pinault consacre comme « le fondateur de la politique de la recherche scientifique en France ». Deux lois sont particulièrement étudiées et retenues comme des étapes importantes jalonnant le parcours peu rectiligne d’une importance très progressivement reconnue par l’État à la science : la loi de janvier 1896 sur le financement de laboratoires de recherches médicales sur des fonds des caisses d’épargne, et celle de juin 1900 qui fit advenir la création en 1901 d’une Caisse des recherches scientifiques, toujours citée comme l’institution initiant une politique publique en la matière. Michel Pinault leur dédie les deux premières parties de son étude, apportant la plus grande attention aux débats parlementaires, aux attendus des discours, et au poids relatif des différents acteurs qui y interviennent, notamment les savants dont on connaît l’influence, symbolique au moins, qu’ils exerçaient dans le débat public de la République. La troisième et dernière partie du livre s’intéresse à la formation d’un état d’esprit public favorable à la recherche, et au déploiement en sa faveur d’une action politique empruntant de multiples canaux. L’accent est mis d’une part sur les discours, avec une étude systématique des champs lexicaux des interventions d’Audiffred, et d’autre part sur les réseaux. La focale est tout particulièrement centrée sur les nébuleuses réformatrices entourant le Musée social, dont Audiffred avait été un des fondateurs, membre du comité de direction, président de la section des assurances sociales à partir de 1901, et surtout maître d’œuvre de la section des études économiques qui s’avère un rouage déterminant de l’expansion intellectuelle de la cause de la recherche scientifique, comme le met en valeur l’étude menée ici, empruntant ses méthodes à la sociologie des réseaux sociaux.

Nombre d’aspects que revêt cette émergence d’une nouvelle politique sortent éclairés de ce travail. Retenons quelques idées fortes, parmi celles qui sont exposées dans ce livre. D’abord, c’est au terme d’une illusion rétrospective de nécessité que l’idée de « politique scientifique » paraît s’imposer comme une évidence au XXe siècle. Il n’y eut aucun plan d’ensemble, ni de politique qui sortit toute armée de la conviction du rôle que devrait désormais jouer la science dans la nation. Michel Pinault montre bien combien l’idée que les sciences ont des besoins financiers était encore d’une grande nouveauté à la fin du XIXe siècle. Les applications attendues des sciences biologiques et de la physique, pourtant déjà éclatantes, ne déterminèrent pas d’orientation univoque ni prioritaire. L’action parlementaire fut donc erratique et les institutions qui en résultèrent n’ont pas été l’instrument d’une politique fermement dirigée – l’auteur caractérise par exemple la conception de la Caisse des recherches scientifiques d’« étriquée et misérabiliste ».

Ensuite, on voit se dessiner le débat plein d’avenir dans l’entre-deux-guerres entre l’importance relative de la science « pure » face à la science « appliquée ». Du temps d’Audiffred, le moteur d’actions limitées en faveur de la recherche relevait encore des progrès que l’on en escomptait dans l’agriculture – agronomie, élevage, maladies animales – et dans les pathologies infectieuses : le pastorisme et ses succès étaient passés par là, mais on s’aperçut vite que microbiologie et bactériologie n’avaient malheureusement pas réponse à toutes les maladies ni à tous les fléaux sociaux. Nul doute que la Grande Guerre constitua un moment important dans la prise de conscience d’un effort public nécessaire à l’innovation, qui ne devrait pas se cantonner aux résultats les plus immédiats de l’activité de ceux qu’on commençait à appeler les « chercheurs ». Enfin, les premières préoccupations pour un financement public de la recherche mettent en valeur des contradictions politiques

qui elles non plus n’ont peut-être pas perdu leur actualité. Audiffred, élu député opportuniste en 1879, était un républicain modéré, fidèle de Méline au sein de l’Alliance des républicains progressistes, puis de la Fédération républicaine. Actif réformateur dans son projet d’organisation de la recherche, il fut en même temps un conservateur dont le libéralisme répugna à solliciter des budgets publics pour la cause qu’il défendait et qui n’envisagea pas de transformation de l’État adaptée à l’importance de son objet. Pour les parlementaires contemporains, la bataille se jouait d’abord sur l’avenir de l’enseignement supérieur, premier lieu de professionnalisation de la science. Les débats inaugurés alors sur l’autonomie de la recherche, la part publique de son financement, et les bénéfices industriels auxquels elle présidait, n’ont pas fini de constituer des enjeux politiques de première importance.

Michel PINAULT, *La Science au Parlement.*

*Les débuts d’une politique des recherches scientifiques en France*

Paris, CNRS Éditions, 2006, 159 p.

*Anne Rasmussen*

*Cahiers Jean Jaurès*, n° 186, 2007-4.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 90.2.47.155 - 15/04/2013 14h41. © Société d'études jaurésiennes

Document téléchargé